



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Stratégie nationale en matière de démence 2014–2017

4 champs d'action
9 objectifs
18 projets





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Mandat





Parlement

Motion Steiert: Pilotage de la politique en matière de pathologies de la démence I. Elaborer les bases requises (09.3509)

Motion Wehrli: Pilotage de la politique en matière de pathologies de la démence II. Stratégie commune de la Confédération et des cantons. (09.3510)

→ „Dialogue de la politique nationale de la santé“ (PNS)

Mandat Dialogue PNS

Mise en œuvre commune des deux motions

Choisir un processus propice à l'obtention d'un large soutien

intégrer les organisations partenaires durant tout le processus



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

File rouge de l'élaboration de la stratégie

L'inventaire des besoins d'action prioritaire et la définition des objectifs se focalisent sur les personnes atteintes de démence

La stratégie vise avant tout d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de démence et de leur entourage les accompagnant au quotidien



Aperçu des champs d'action – objectifs et projets

VALEURS – OBJECTIFS GLOBAUX

CHAMP D'ACTION 1 Compétences en matière de santé, information et participation	CHAMP D'ACTION 2 Offres adaptées au besoin	CHAMP D'ACTION 3 Qualité et compétences spécifiques	CHAMP D'ACTION 4 Données et transmission des connaissances
<p>OBJECTIF 1 La population a une meilleure connaissance des pathologies de la démence. Elle connaît les multiples facettes de la réalité de la vie quotidienne des personnes concernées. Les préjugés et les blocages sont éliminés.</p> <p>Projet 1.1 Activités de sensibilisation et d'information communautaires</p> <p>Projet 1.2 Matériel d'information spécifique à la branche</p>	<p>OBJECTIF 3 Les personnes atteintes de démence et leur entourage disposent d'offres de soins flexibles, de qualité et adaptées au besoin tout au long de la chaîne de la prise en charge.</p> <p>Projet 3.1 Mise en place et extension d'un réseau de centres de compétences régionaux pour le diagnostic</p> <p>Projet 3.2 Promotion de la coordination de prestations pour couvrir le besoin de soins individuel</p> <p>Projet 3.3 Mise en place et extension d'offres de décharge souples et régionales pour la prise en charge de jour et de nuit</p> <p>Projet 3.4 Promotion de soins appropriés à la démence dans les hôpitaux pour soins aigus</p> <p>Projet 3.5 Promotion des soins appropriés à la démence dans les soins et de l'accompagnement stationnaire de longue durée</p>	<p>OBJECTIF 5 Le traitement, l'accompagnement et les soins dispensés aux personnes atteintes de démence se basent sur des directives éthiques.</p> <p>Projet 5.1 Ancrage de directives éthiques</p> <p>OBJECTIF 6 Au cours de l'évolution de la maladie, la qualité de la prise en charge pour les personnes atteintes de démence est assurée.</p> <p>Projet 6.1 Développement de recommandations dans les domaines du dépistage précoce, du diagnostic et du traitement pour les soins de base</p> <p>Projet 6.2 Promotion des évaluations interdisciplinaires</p> <p>Projet 6.3 Gestion des situations de crise</p>	<p>OBJECTIF 8 Les cantons disposent des informations sur la situation actuelle et future des personnes atteintes de démence, car ces données sous-tendent la planification et le pilotage des soins à moyen et à long terme.</p> <p>Projet 8.1 Monitoring de la prise en charge</p> <p>Projet 8.2 Recherche concomitante</p> <p>OBJECTIF 9 Le transfert des résultats de la recherche dans la pratique et l'échange entre les chercheurs et les utilisateurs sont soutenus par des instruments appropriés.</p> <p>Projet 9.1 Mise en réseau de la recherche et de la pratique</p>
<p>OBJECTIF 2 Les personnes concernées et leur entourage ont un accès facilité à une information circonstanciée ainsi qu'au conseil individuel et approprié pendant tout le déroulement de la maladie.</p> <p>Projet 2.1 Offre individualisée d'information et de conseil social pour les personnes concernées</p>	<p>OBJECTIF 4 Le financement approprié et supportable des prestations adaptées pour les personnes atteintes de démence est garanti.</p> <p>Projet 4.1 Reflet et rémunération appropriées des prestations</p>	<p>OBJECTIF 7 Les professionnels de tous les horizons sociaux et sanitaires correspondants disposent de la compétence nécessaire dans leur domaine respectif pour diagnostiquer ou analyser la situation, traiter, accompagner et soigner les personnes atteintes de démence. Les compétences des proches et des bénévoles seront renforcées en fonction des besoins.</p> <p>Projet 7.1 Elargissement de la formation de base, de la formation continue et du perfectionnement spécifiques à la démence</p> <p>Projet 7.2 Renforcement de la compétence pour les proches et les bénévoles</p>	



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Mise en œuvre de la stratégie





2014 – projets prioritairement mis en œuvre

VALEURS – OBJECTIFS GLOBAUX

CHAMP D'ACTION 1 Compétences en matière de santé, information et participation	CHAMP D'ACTION 2 Offres adaptées au besoin	CHAMP D'ACTION 3 Qualité et compétences spécifiques	CHAMP D'ACTION 4 Données et transmission des connaissances
<p>OBJECTIF 1 La population a une meilleure connaissance des pathologies de la démence. Elle connaît les multiples facettes de la réalité de la vie quotidienne des personnes concernées. Les préjugés et les blocages sont éliminés.</p> <p>Projet 1.1 Activités de sensibilisation et d'information communautaires</p> <p>Projet 1.2 Matériel d'information spécifique à la branche</p>	<p>OBJECTIF 3 Les personnes atteintes de démence et leur entourage disposent d'offres de soins flexibles, de qualité et adaptées au besoin tout au long de la chaîne de la prise en charge.</p> <p>Projet 3.1 Mise en place et extension d'un réseau de centres de compétences régionaux pour le diagnostic</p> <p>Projet 3.2 Promotion de la coordination de prestations pour couvrir le besoin de soins individuel</p> <p>Projet 3.3 Mise en place et extension d'offres de décharge souples et régionales pour la prise en charge de jour et de nuit</p> <p>Projet 3.4 Promotion de soins appropriés à la démence dans les hôpitaux pour soins aigus</p> <p>Projet 3.5 Promotion des soins appropriés à la démence dans les soins et de l'accompagnement stationnaire de longue durée</p>	<p>OBJECTIF 5 Le traitement, l'accompagnement et les soins dispensés aux personnes atteintes de démence se basent sur des directives éthiques.</p> <p>Projet 5.1 Ancrage de directives éthiques</p> <p>OBJECTIF 6 Au cours de l'évolution de la maladie, la qualité de la prise en charge pour les personnes atteintes de démence est assurée.</p> <p>Projet 6.1 Développement de recommandations dans les domaines du dépistage précoce, du diagnostic et du traitement pour les soins de base</p> <p>Projet 6.2 Promotion des évaluations interdisciplinaires</p> <p>Projet 6.3 Gestion des situations de crise</p>	<p>OBJECTIF 8 Les cantons disposent des informations sur la situation actuelle et future des personnes atteintes de démence, car ces données sous-tendent la planification et le pilotage des soins à moyen et à long terme.</p> <p>Projet 8.1 Monitoring de la prise en charge</p> <p>Projet 8.2 Recherche concomitante</p> <p>OBJECTIF 9 Le transfert des résultats de la recherche dans la pratique et l'échange entre les chercheurs et les utilisateurs sont soutenus par des instruments appropriés.</p> <p>Projet 9.1 Mise en réseau de la recherche et de la pratique</p>
<p>OBJECTIF 2 Les personnes concernées et leur entourage ont un accès facilité à une information circonstanciée ainsi qu'au conseil individuel et approprié pendant tout le déroulement de la maladie.</p> <p>Projet 2.1 Offre individualisée d'information et de conseil social pour les personnes concernées</p>	<p>OBJECTIF 4 Le financement approprié et supportable des prestations adaptées pour les personnes atteintes de démence est garanti.</p> <p>Projet 4.1 Reflet et rémunération appropriés des prestations</p>	<p>OBJECTIF 7 Les professionnels de tous les horizons sociaux et sanitaires correspondants disposent de la compétence nécessaire dans leur domaine respectif pour diagnostiquer ou analyser la situation, traiter, accompagner et soigner les personnes atteintes de démence. Les compétences des proches et des bénévoles seront renforcées en fonction des besoins.</p> <p>Projet 7.1 Elargissement de la formation de base, de la formation continue et du perfectionnement spécifiques à la démence</p> <p>Projet 7.2 Renforcement de la compétence pour les proches et les bénévoles</p>	



2014 – sept projets de la stratégie ainsi qu'un projet transversal sont au centre de la mise en œuvre

- Projet 1.1 Activités de sensibilisation et d'information communautaires
- Projet 3.1 Mise en place et extension d'un réseau de centres de compétences régionaux pour le diagnostic
- Projet 3.2 Promotion de la coordination de prestations pour couvrir le besoin de soins individuel
- Projet 4.1 Reflet et rémunération appropriées des prestations
- Projet 5.1 Ancrage de directives éthiques
- Projet 6.1 Développement de recommandations dans les domaines du dépistage précoce, du diagnostic et du traitement pour les soins de base
- Projet 8.1 Monitoring de la prise en charge

Projet interface: «proches aidants»



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Principes de la mise en oeuvre

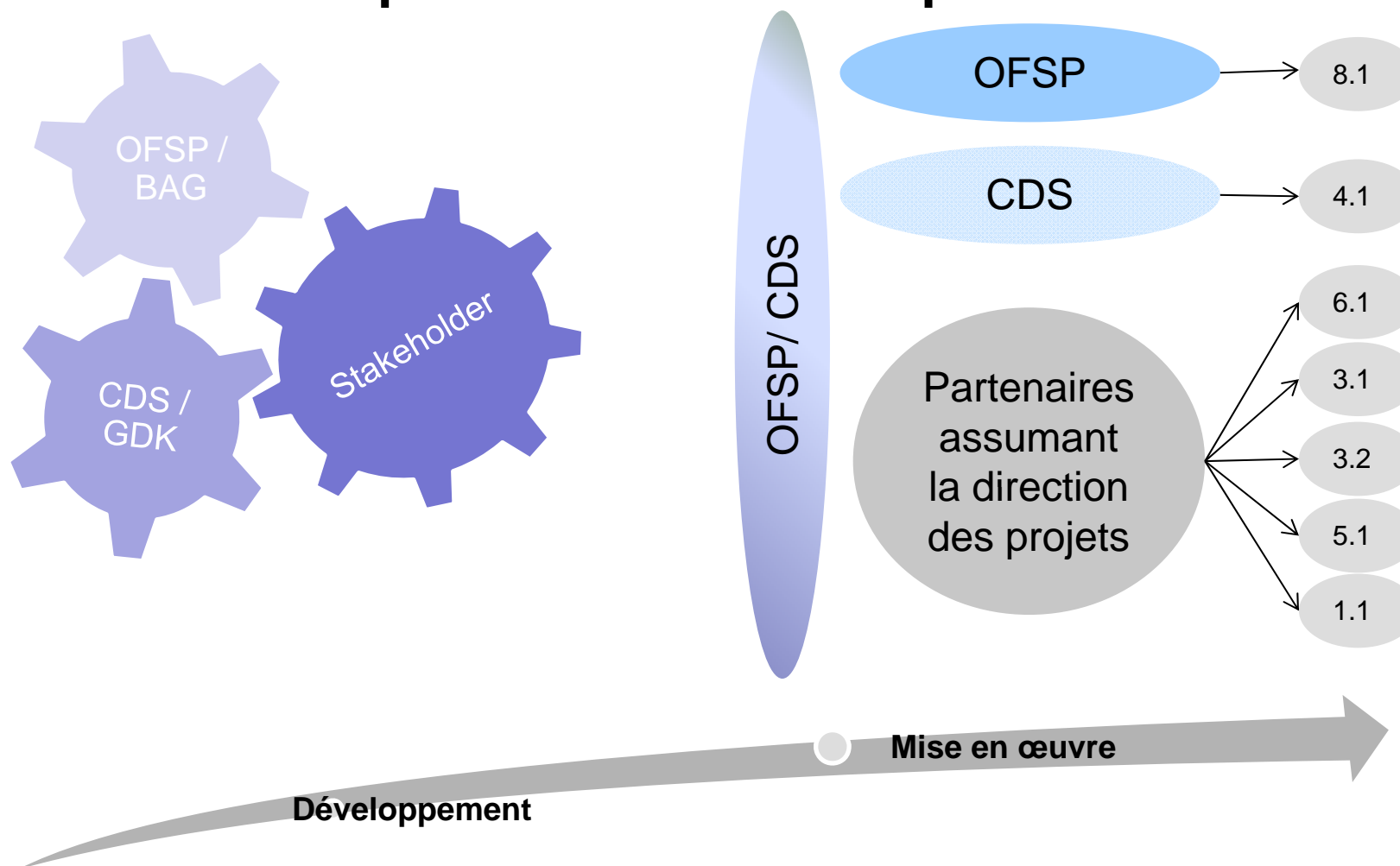
participer – déléguer – assembler

intégrer

lancer de manière décentralisé – coordonner au niveau national



Rôles – responsabilités dans le processus 2014





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Je vous remercie de votre attention!

www.strategienationaledelemence.ch